
AVIS

SUPPRESSION TEMPORAIRE

ARRÊT DE BUS SCOLAIRE

Le Collège des bourgmestre et échevins vous informe qu'en raison de travaux dans la Rue de la Gare, l'arrêt du bus scolaire :

« Leudelange, maison 151 » (arrêt Gare)

sera temporairement supprimé.

**La suppression de l'arrêt est valable le
5 mars 2026 entre 9h00 à 22h00.**

Veuillez excuser les éventuels désagréments.



Le Collège des bourgmestre et échevins,
Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI
Jean-Pierre ROEMEN